



T@mT@m / CFTC.FAE n° 500 du 18 mars 2019

Un conseil commun désastreux pour la Fonction publique

Depuis près d'un an, le gouvernement tente d'imposer aux organisations syndicales représentatives son projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » que la totalité des syndicats viennent de rejeter lors de la séance du Conseil commun de la Fonction Publique le 15 mars 2019, après plus de 14 heures de débat et quelques 250 amendements présentés.

Pourquoi un tel front commun sur ce projet ?

D'abord le projet de loi présenté est à l'étude des organisations syndicales depuis des mois et aucun amendement, ni aucune modification n'ont été retenus par le gouvernement.

Pour la **CFTC**, le mot de **NÉGOCIATION** est aujourd'hui sorti du vocabulaire de ce gouvernement.

De plus, la **CFTC** ne peut accepter la méthode employée car un tel projet ne peut être étudié dans la précipitation d'un calendrier contraint (projet remis 15 jours avant son étude).

Pour la **CFTC**, ce projet est la remise en cause du statut général des fonctionnaires en particulier concernant :

- La généralisation de l'embauche de contractuels en lieu et place de titulaires,
- La rémunération au mérite,
- La fusion des instances représentatives (CT et CHSCT),
- Le retrait des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires à la main des directions,
- Le durcissement des sanctions disciplinaires à la main des employeurs locaux,
- La mobilité des fonctionnaires et la possibilité accrue de les transférer vers des entreprises privées.

Ajoutons à cela :

- la remise à plat de nos systèmes de retraite (**qui conduira à une baisse des pensions**),
- le pouvoir d'achat en baisse avec le gel de la valeur du point d'indice combiné à l'augmentation de cotisations (**8% de pouvoir d'achat en moins depuis 2010**),
- la mise en place du jour de carence (non remboursé par les CE comme dans le secteur privé),
- la suppression programmée de 120 000 postes toujours à l'ordre du jour ?

SYNDICAT CHRÉTIEN NATIONAL C.F.T.C. CENTRALE FINANCES

Pile 5 - Etage 1 - Télédéc 000 - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

☎ 01.53.18.72.88 / 01.53.18.72.97- Courriel : syndicat-cftc-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

soit autant de décisions qui mettent à mal le statut et les conditions de travail des fonctionnaires ainsi que leur pouvoir d'achat.

Dans ces conditions, la CFTC continuera à demander le report du texte de loi et l'ouverture de réelles négociations autour des missions de services publics.

Avec les autres organisations syndicales de la Fonction Publique, la **CFTC** participera aux différents rassemblements devant les préfectures le jour du passage du projet de loi en Conseil des ministres **le 27 mars prochain.**

A cette occasion, une conférence de presse intersyndicale sera organisée le mercredi 20 Mars afin de vous faire part de leurs analyses du projet de loi dit de *transformation de la Fonction publique* suite aux différentes instances qui se seront tenues à la Fonction publique et pour vous annoncer les décisions et futures actions prises ensemble pour faire entendre la voix des agents publics.

La **CFTC** appelle d'ores et déjà tous les agents à faire du **jeudi 9 mai** une seconde étape de ce processus par une journée d'action et de grève.

Ensemble, mobilisons-nous pour que ce projet de loi ne devienne pas réalité,

- **en manifestant notre mécontentement auprès des députés et des sénateurs,**
- **en manifestant devant les préfectures,**
- **en participant aux actions, manifestations, grèves qui s'annoncent.**

Non à la casse du statut,

Oui à l'augmentation des salaires,

Oui à l'amélioration des conditions de travail dans les services publics.

**NE DEVANT SON SALUT QU'AUX SERVICES D'ORDRE ÉTATIQUES
(POLICE...) CE GOUVERNEMENT N'AIME PAS LES
FONCTIONNAIRES !**

